



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-6805>

Département(s) de publication : **10**

Annonce n° **26-6805**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-5773

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Troyes

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Ville de Troyes

Département(s) de publication : 10

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A L' ACHAT DE FOURNITURES DIVERSES DE BUREAU, POUR LA VILLE DE TROYES, LE CENTRE MUNICIPAL D'ACTION SOCIALE DE TROYES ET TROYES CHAMPAGNE METROPOLE - Lot n° 2-.

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Les prestations, objet de la présente consultation, portent sur les fournitures diverses de bureau, pour la ville de Troyes, le Centre Municipal d'Action Sociale de Troyes (CMAS) et Troyes Champagne Métropole (TCM). Un groupement de commande a été constitué entre ces trois entités, conformément aux dispositions des articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code de la Commande Publique (CCP). La Ville de Troyes assure les fonctions de coordonnateur du groupement et est, à ce titre, chargée d'assurer l'organisation technique, juridique et administrative de la procédure : opérations de sélection du futur prestataire, conclusion du contrat (signature) ainsi que sa notification. Chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, exécutera l'accord-cadre en son nom propre. Les prestations sont détaillées dans le présent cahier des clauses particulières et le bordereau des prix unitaires (BPU). L'accord-cadre est décomposé en 2 lots définis ci-après : - Lot n°1 : Fournitures diverses de bureau, - Lot n°2 : Fournitures de boîte d'archives, d'enveloppes kraft, de classeur en carton. Le lot n°2 est un lot réservé au sens de l'article R. 2113-7 du CCP, aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés. La consultation donnera lieu, à la conclusion

d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum annuel fixé en valeur comme suit : Ville de Troyes : 3 000 € HT, CMAS : 400 € HT et TCM 2 000 € HT.-.

Section 4 - Informations rectificatives

- Cette consultation ne concerne que le lot n° 2 "Fournitures de boîtes d'archives, d'enveloppes kraft, de classeurs en carton", le lot n° 1 ayant déjà été attribué lors d'une précédente consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/01/2026